

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

**SMED - Syndicat Mixte
d'Élimination des Déchets
(06)**

16 allée des Gabians

06150 Cannes La Bocca

AVIS DE MARCHÉ (AVIS RECTIFICATIF)

SERVICES

AVIS DE MARCHÉ - rectificatif

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets du Moyen Pays (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Environnement

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR).

Description: Traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR) Le présent marché porte sur les activités de traitement d'une partie des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) du SMED sur un ou plusieurs sites de traitement proposés par le candidat. Ces prestations incluent la réception, le traitement et la valorisation des déchets conformément aux exigences techniques et environnementales définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant interne: 20260008.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 90513000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires de la procédure : Conformément aux articles L. 2113-10 et L. 2113-11 du Code de la Commande Publique, le présent marché n'est pas alloti. L'absence d'allotissement est justifiée par la nature des prestations, qui ne permettent pas une identification de prestations distinctes sans compromettre la cohérence technique et économique de l'exécution. Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire, conclu conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la Commande Publique (CCP). Les prestations seront exécutées par émission de bons de commande, conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Le marché est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum annuel fixé à vingt-cinq mille (25 000) tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) à traiter. Les prix unitaires sont indiqués dans l'Acte d'Engagement et sont appliqués aux quantités réellement livrées et pesées sur le site de traitement. Les opérateurs économiques trouveront toutes les informations leur permettant de déterminer la nature et l'étendue du besoin dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, le Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi que dans les pièces financières du dossier de la consultation..

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Conformément aux articles L. 2113-10 et L. 2113-11 du Code de la Commande Publique, le présent marché n'est pas alloti. L'absence d'allotissement est justifiée par la nature des prestations, qui ne permettent pas une identification de prestations distinctes sans compromettre la cohérence technique et économique de l'exécution. Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire, conclu conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la Commande Publique (CCP). Les prestations seront exécutées par émission de bons de commande, conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Le marché est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum annuel fixé à vingt-cinq mille (25 000) tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) à traiter. Les prix unitaires sont indiqués dans l'Acte d'Engagement et sont appliqués aux quantités réellement livrées et pesées sur le site de traitement. Les opérateurs économiques trouveront toutes les informations leur permettant de déterminer la nature et l'étendue du besoin dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, le Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi que dans les pièces financières du dossier de la consultation..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot**

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 20260008.

Titre: Traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR).

Description: Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire, conclu conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la Commande Publique (CCP).

Les prestations seront exécutées par émission de bons de commande, conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Le marché est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum annuel fixé à vingt-cinq mille (25 000) tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) à traiter.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90513000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: S'agissant des options au sens communautaire, le SMED se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7 du CCP..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 20700000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée ci-avant s'entend hors TVA et hors TGAP. La durée du marché est d'un an à compter du 27 septembre 2026, reconductible 3 fois par période d'un an par tacite reconduction, soit 4 ans maximum. Seules les candidatures présentant les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles suffisantes seront retenues ; les capacités seront appréciées sur la base des renseignements fournis par le candidat au titre de l'article 4 Présentation des propositions, (Justificatifs de la candidature) du Règlement de consultation et, le cas échéant, sur la base des documents justificatifs et autres moyens de preuves fournis par les candidats au titre de l'article R. 2143-11 du CCP, voire des compléments ou explications sur les documents fournis en application de l'article R. 2144-6 du CCP. Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-4 du CCP, le SMED accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le DUME susvisé en lieu et place de la déclaration sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R. 2143-3 du CCP. Les pièces à remettre dans l'offre sont : - L'Acte d'engagement dument complété, daté par le représentant qualifié du soumissionnaire, et renseigné sur le montant de l'offre (Cf Article 3), ainsi que son annexe éventuelle relative à la sous-traitance, le cas échéant ; - Le De?tail Quantitatif Estimatif (DQE) dument comple?te? et date? ; - Le Mémoire technique (cadre de réponse) contractuel, dument complété et daté. Ce mémoire technique doit être impérativement produit. Il pourra être complété par des annexes. - L'annexe 1 au mémoire technique composée de 2 feuillets : Capacités proposées et Désignation des sites ; - La(les) autorisation(s) au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement ou tout document équivalent correspondant à la législation en vigueur dans le pays d'implantation des unités proposées ; Selon la nature des sites, il sera produit une attestation de leur maître d'ouvrage public autorisant l'opérateur économique à recevoir et traiter, pour la durée du présent marché et selon les conditions économiques du contrat, la totalité des déchets concernés, mentionnés au CCTP. Le système de notation des offres au regard des critères d'attribution indiqués dans le présent avis, est précisé dans le Règlement de la consultation..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : C1 - Prix des prestations jugés sur le prix moyen en € hors TVA et TGAP comprise, calculé à partir du Détail quantitatif estimatif sur la durée maximale d'exécution du marché, toutes reconductions comprises (cellule bleue dans le DQE).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Description : C2 - Aspects qualitatifs appréciés au regard des renseignements fournis dans le mémoire technique (points 1 à 4), avec les sous-critères suivants : • SC1 = Ensemble des autorisations correspondant aux sites de traitement utilisés dans le cadre de sa prestation (20 points) • SC2 = Capacité technique du ou des sites proposé(s) et saisonnalité prévisionnelle des apports (30 points) • SC3 = Description de la ou des filières proposée(s) (20 points), • SC4 = Modalités d'accueil du ou des sites

proposés (30 points)..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Description : C3 - Performance environnementale (C3) appréciée au regard des renseignements fournis dans le mémoire technique (cadre de réponse à remplir par le candidat – Point 5), sur la base des éléments suivants : • SC5 = Performance énergétique et environnementale du/des sites de traitement proposés (50 points) • SC6 = Impact global des sites proposés sur l'organisation du SMED et l'environnement (50 points).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 11/09/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite pour demander des renseignements supplémentaires : 01/09/2026.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme juridique de groupement n'est imposée par l'acheteur au stade de la présentation d'une candidature ou d'une offre ; le groupement pourra être conjoint ou solidaire. Dans les deux formes de groupement, un mandataire sera obligatoirement désigné, étant précisé qu'un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. La composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises à l'exception des cas prévus à l'article R. 2142-26 du CCP. En cas de groupement conjoint, le SMED exige que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. De plus, un même candidat ne peut se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement au stade de la passation du marché..

Arrangements financiers : Le financement des prestations prévues dans le cadre du présent marché sera assuré par les fonds propres du SMED. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de l'acheteur pour chaque période d'exécution du marché. Le paiement des prestations s'effectuera par virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement, sous réserve de la conformité des prestations exécutées. En cas de dépassement de ce délai, des intérêts moratoires seront dus au titulaire, calculés selon les dispositions réglementaires en vigueur à la date de début de ces intérêts. Les factures devront être établies conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics (CCIRA)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats dans le cadre de la présente consultation sont les suivants : • Référé pré-contractuel : Ce recours peut être exercé avant la signature du contrat, conformément aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative. Il permet de contester les décisions prises par l'acheteur au cours de la procédure de passation du marché. • Référé contractuel : Ce recours peut être exercé après la signature du contrat, dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois suivant la date de conclusion du contrat. Les conditions de ce recours sont définies aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de Justice Administrative. • Recours en contestation de la validité du contrat : Ce recours, fondé sur la jurisprudence du Conseil d'État (décision du 4 avril 2014, n° 358994 "Tarn-et-Garonne"), permet de contester la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SMED - Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SMED - Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SMED - Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (06)

Organisation qui traite les offres : SMED - Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets du Moyen Pays (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20000058600012.
Département : 06.
Adresse postale : 16 Allée des Gabians.
Adresse postale : 16 Allée des Gabians.
Ville : CANNES-LA-BOCCA.
Code postal : 06150.
Pays : France.
Point de contact: Monsieur le Président du SMED.
Adresse électronique: commandepublique@smed06.fr.
Téléphone: +33 422106558.
Adresse internet: <http://www.smed06.fr>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Département : 06.
Adresse postale : 8 avenue des Fleurs - CS 61039.
Ville : Nice.
Code postal : 06050.
Pays : France.
Point de contact: Greffe du Tribunal Administratif de Nice.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 489978600.
Télécopieur: +33 493557831.
Adresse internet: <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics (CCIRA).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.
Département : 13.
Adresse postale : Préfecture de Région PACA, Place Félix Baret, CS 80001.
Ville : Marseille Cedex 06.
Code postal : 13282.
Pays : France.
Point de contact: Secrétariat général pour les affaires régionales.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr.
Téléphone: +33 484354554.
Télécopieur: +33 484354460.

Section 10 : Modifications

Version de l'avis antérieur à modifier : 464859-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de réception des offres est reportée du 03/09/2026 à 12h00 au 11/09/2026 à 12h00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :4cb6fea3-eb61-4c85-aebd-848c8184ed13
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire
Date d'envoi de l'avis: 21/08/2026 à 16:27.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

11.2 RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Référence de l'avis au JO : 464859-2026 du 2026-07-07